Image not found or type unknown

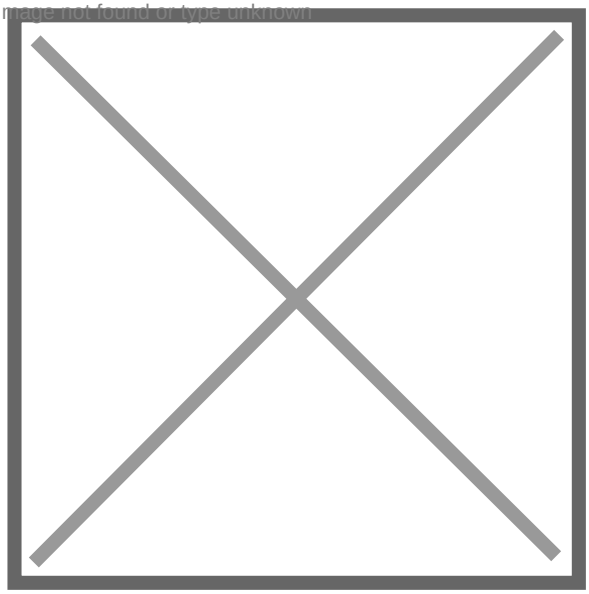

Le tapage nocturne près de chez moi

Par **nathalie**, le **06/08/2011** à **00:04**

Bonjour,
Il y a un bar à 50m de chez moi et tous les soirs jusque tard dans la nuit, les clients hurlent tant qu'ils peuvent , n'arrête pas de klaxonner avec leur véhicule sans compter les courses de voitures où ils font crisser les pneus, tout cela est devenu infernal. Existe-t-il des lois pour protéger les personnes victimes de ses bruits incéssants ? même mon voisin, qui a le double vitrage, entend tout ce vacarme. Le maire ne fait rien comme d'habitude.

Par **mimi493**, le **06/08/2011** à **00:23**

Oui, il faut appeler la police, puis assigner le bar

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés